



Canadian
Collaborative
Mental Health
Initiative

Initiative
canadienne de
collaboration en
santé mentale



No 6

VUE D'ENSEMBLE

Soins de santé mentale axés sur la collaboration dans le contexte des soins de santé primaires au Canada : Un examen des politiques

Quel est le contexte de politiques actuel au Canada et quelles sont ses répercussions sur les soins de santé mentale axés sur la collaboration ?

Le contexte de politiques est un facteur qui contribue grandement à déterminer si les arrangements relatifs aux soins de santé mentale axés sur la collaboration sont favorisés ou gênés. Ce document de recherche fournit un sommaire des politiques et des lois de chaque province et territoire en matière de soins de santé mentale et de soins de santé primaires. Il comprend un résumé des politiques pertinentes, organisées selon la province et le territoire, ainsi qu'une description des possibilités et des défis qui se présentent à chaque juridiction en ce qui concerne l'intégration des politiques en matière de soins de santé mentale et de soins de santé primaires.

Principales constatations

- Des nouveaux cadres de travail en soins de santé primaires et en soins de santé mentale appuient manifestement les soins de santé mentale axés sur la collaboration. Des progrès ont été réalisés dans la réduction de certains des obstacles de longue date en matière de lois et de règlements qui entravent la prestation de soins de santé mentale axés sur la collaboration.
- Toutes les provinces ont créé ou sont en voie de créer un modèle local de soins de santé primaires incluant la santé mentale. Ces modèles comprennent les organismes de soins de santé primaires, les centres de santé communautaires, les initiatives locales en soins de santé primaires, les équipes de santé familiale et les instances locales.
- Même si des progrès ont été réalisés au chapitre de l'intégration des cadres stratégiques en soins de santé primaires et en soins de santé mentale, il y a toujours possibilité de mieux coordonner ces cadres dans la plupart des juridictions.
- De nombreuses provinces subissent d'importants changements en matière de stratégie; les rôles régionaux et provinciaux sont en train d'être redéfinis. La plupart des provinces et des territoires ont transféré la responsabilité des services de santé mentale au palier régional.
- Les modèles de rémunération et les systèmes de paiement continuent de nuire à la collaboration interdisciplinaire, tout comme l'instabilité du financement des services de santé mentale.
- L'élaboration de politiques à l'appui de services pour les Autochtones qui soient efficaces et adaptés à leur culture continue de présenter un défi pour toutes les juridictions au Canada.

Ce document fournit un sommaire du rapport intitulé *Soins de santé mentale axés sur la collaboration dans le contexte des soins de santé primaires au Canada : Un examen des politiques*.

Le rapport est publié en français et en anglais. Visitez notre site Web à www.iccsm.ca, ou communiquez avec le :

Secrétariat de l'ICCSM
Tél. : 905 629-0900
Courriel : info@iccsm.ca

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du secrétariat de l'ICCSM et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations membres de l'ICCSM ou de Santé Canada.

Le financement de l'ICCSM provient du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires de Santé Canada.